



COMMUNE DE NOZEROY
3 PLACE DE LA MAIRIE
39250 NOZEROY

PROCES VERBAL DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL DE NOZEROY

SEANCE DU 5 mai 2025

Nombre de conseiller : 8

Nombre de présents : 7 puis 8

(Arrivée de F. MIVELLE à 20h10)

Pouvoir : /

Nombre de votants : 7 puis 8 à partir du point 4

Date de la convocation : 29.04.2025

Date d'affichage : 4.06 2025

Le cinq mai deux mille vingt-cinq à 19h45, les membres du Conseil municipal de Nozeroy se sont réunis à la salle du Conseil de NOZEROY, sur la convocation qui leur a été adressée, sous la présidence de Monsieur le Maire, Dominique CHAUVIN.

Présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Audrey MENIN, Georges BALANCHE.

Absent excusé : /

Absent : /

Secrétaire de Séance : Marine BINETRUY

Invité : /

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du PV de la réunion du 7 avril 2025
- 2/ Exonération de taxes dans le cadre de France Ruralité Revitalisation
- 3/ Etude des devis
- 4/ Retour sur la réunion avec les commerçants du 03.03.2025
- 5/ Etude de nouvelle proposition d'assurance SMACL
- 6/ Vie communale : Informations et Questions diverses
 - Recours à décision de l'architecte des bâtiments de France
 - Organisation du nettoyage du grenier
 - Cérémonie du 8 mai
 - Fête des Mères
 - Road Trip Morbier
 - ...

1/ Approbation du PV de la réunion du 7 avril 2025

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ Exonération de taxes dans le cadre de France Ruralité Revitalisation

L'article 99 de la loi de finances pour 2025 promulguée le 14 février 2025 permet aux 2 168 communes qui avait perdu le bénéfice du zonage Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) au 1er juillet 2024 de

bénéficier, à cette même date et jusqu'au 31 décembre 2027, du dispositif France Ruralités Revitalisation (FRR).

La commune de NOZEROY rentre dans le cadre de cet article, puisqu'elle figure dans l'arrêté du 19 juin 2024 modifiant l'arrêté du 16 mars 2017 constatant le classement de communes en ZRR.

Il appartient donc au conseil municipal, s'il le souhaite, de délibérer afin d'instituer les exonérations prévues aux articles du CGI suivants :

- article 1383 E : exonération TFB des logements bénéficiant d'une aide de l'ANAH.
- article 1383 E bis : exonération de TFB qui concerne les hôtels, meublés de tourisme et chambre d'hôtes.
- article 1383 K : exonération TFB sous condition de respecter les critères d'éligibilité à l'article 1466 G (exonération CFE).
- article 1414 bis : exonération TH des meublés de tourisme et chambres d'hôtes.

Les délibérations prises après le 26 mars ne produiront leurs effets qu'à compter du 1er janvier 2026.

La commune de NOZEROY n'avait institué aucune des exonérations précitées dans le cadre de l'ancien dispositif ZRR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas mettre en place ces exonérations.

3/ Etude des devis

- Marquage au Sol Collège – Ecole

Suite au mail du chargé d'exploitation du réseau routier MOBIGO de la direction des mobilités et des infrastructures de la Région, un devis a été sollicité auprès des entreprises Markosol et Via System pour le retraçage du marquage au sol.

Les devis proposés par les 2 entreprises n'étant pas basés sur des prestations identiques, le conseil municipal décide d'ajourner ce point qui sera revu lors du prochain conseil municipal.

Arrivée de François MIVELLE à 20h10

4/ Retour sur la réunion avec les commerçants du 03.03.2025

Le compte rendu de la réunion des commerçants est joint en annexe.

Après cette rencontre, Monsieur le Maire a contacté la Communautés de Communes CNJ. Ainsi les commerçants de Nozeroy ont pu participer au petit déjeuner de l'entreprise, et à une réunion organisée entre les différentes associations de commerçants Champagnole Nozeroy Foncine.

Il ressort de ces rencontres :

- Que la situation des reprises de commerces est compliquée dans tout le secteur.
- La communauté de commune est prête à aider les commerçants de Nozeroy dans la limite de ses moyens.
- Une commission sera créée, où les commerçants de Nozeroy participeront à l'élaboration de projets communs.
- La mise en relation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie peut permettre d'accéder à des aides financières et logistiques.

5/ Etude de nouvelle proposition d'assurance SMACL

Monsieur le maire présente la proposition d'assurances faite par la SMACL.

L'arrêt de bus et le kiosque sur le parc n'ont pas été pris en compte. Une modification de la proposition sera redemandée.

Une proposition a été demandée à la SMACL pour notre véhicule DACIA, mais nous resterons à Abeille assurances, notre contrat actuel est plus compétitif.

Cependant nous demanderons une proposition à Abeille pour éventuellement modifier les garanties de notre contrat actuel.

6/ Vie communale : Informations et Questions diverses

- Recours à décision de l'architecte des bâtiments de France

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a formulé un recours auprès des services de la DRAC (Préfecture de Région) suite à l'avis défavorable de l'architecte des bâtiments de France quant à une déclaration de travaux concernant l'installation de panneaux solaires dans le sous-secteur 2 alors qu'un accord avait été formulé dans ce même sous-secteur 2 mois auparavant.

Monsieur le Maire attend une convocation officielle devant la commission régionale du patrimoine et de l'architecture.

- Organisation du nettoyage du grenier

Il est compliqué de fixer une date pour le moment. Nous allons aller voir le volume à évacuer avant d'organiser la corvée.

- Cérémonie du 8 mai

Nous déposerons une gerbe de fleurs à Nozeroy à 10h00, puis nous irons à la cérémonie organisée à Mignovillard à 10h30. Un message sera diffusé sur la page Facebook de la commune.

- Fête des Mères

Devant la difficulté de trouver une date commune, nous organiserons la fête des mères le mercredi 21 mai à 19h00.

- Road Trip Morbier

Les syndicats interprofessionnels du Morbier, Mont d'Or et Bleu de Gex organisent chaque été une tournée d'animation sur le territoire franc-comtois intitulée le Road Trip du Morbier. Cette opération a pour objectif de faire découvrir et apprécier notre fromage emblématique à travers des dégustations conviviales et des jeux pour petits et grands.

Pour sa 7^e édition, le Road Trip souhaite faire escale à la Cascade du Moulin du Saut le 20 août 2025. Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a donné son accord à la tenue de cet événement sur ce site.

Fin de séance à 21h45

Commentaires formulés à la réunion du 02.06.2025:

Neant

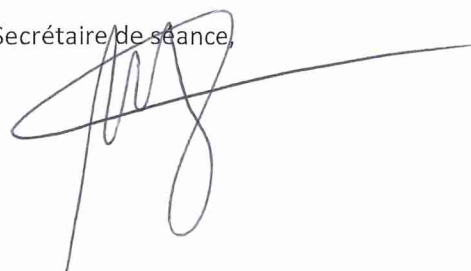
A NOZEROY, le 02.06.2025

Dominique CHAUVIN,
Maire,



Marine BINETRUY

Secrétaire de séance,



Lundi 3 mars 2025 – réunion avec Conseil Municipal

Présent(e)s : Marielle Brantus, Fabien Bourgeois, Mathieu Dayet, Claude Muyard, Patrick Blondeau,

Suite à notre demande, nous avons été reçus par Mr le Maire et les membres du conseil municipal, à l'issue d'une réunion de conseil

Dominique fait un point sur la position de la commune vis-à-vis des commerces :

Son soutien se manifeste entre autre, par l'octroi d'une subvention depuis quelques années, ainsi que par la mise à disposition de matériel en cas de besoin

La commune est prête à écouter nos demandes et elle est confiante dans l'avenir de Nozeroy, avec une fréquentation touristique toujours en hausse

Certains commerces se reprennent ex Chamalo

Point positif de la Maison de Pays avec un projet qui a abouti avec l'aide de la commune et la persévérance des acteurs ; le résultat est plus que satisfaisant !

Marielle prend la parole et rejoint Dominique sur le coté positif.

Par contre : inquiétude pour la fréquentation des habitants du Plateau de Nozeroy

Nous voudrions attirer de nouveaux commerces mais actuellement 1 seul local est disponible (local de Mr Maire ancienne boulangerie)

Débat sur les locaux disponibles : les particuliers modifient la destination de leur bien entre local commercial et utilisation privée et cela nous amène à un manque d'offres pour de nouveaux commerçants.

Débat sur l'hôtel du Parc : aujourd'hui toujours en vente mais le prix est trop élevé

Réflexions sur un projet avec ce bâtiment ; serait-il possible d'en faire un pôle commercial par exemple en rez de chaussée ?

Est-ce qu'il y a des aides possibles ? La région ?

La communauté de Communes nous laisse les « miettes » des investissements concernant l'économie, et ce projet pourrait leur être suggéré ?

Il n'y a plus non plus de terrain disponible pour construction de bâtiment artisanal.

Dominique s'engage à interpeler la communauté de communes sur nos « doléances »

Il serait intéressant de participer aux petits déjeuners de l'entreprise organisés tous les mois à la com com pour dire qu'on est là

Communication :

Nous devons faire des efforts sur la communication.

La Communication sur la page internet de la commune sera améliorée car le site est en train d'être remanié et sera plus convivial ; il ne faudra pas hésiter à l'utiliser

Existe-t-il un autre label que les Petites Cités Bourgogne Franche Comté ?

Claude Muyard se renseigne au comité départemental du tourisme

Les panneaux indiquant Nozeroy sur les axes Censeau – Cuvier – Bonnevaux sont en très mauvais état ; se renseigner auprès de la DDE pour les nettoyer

Séance levée à 22h30